



Maison Associative de la Santé

## Communiqué de presse

### Accident vasculaire cérébral, parlons-en

« France AVC 35 » est une jeune association créée en Ille-et-Vilaine en décembre 2004. Elle est une émanation d'une fédération nationale « France AVC » dont plusieurs antennes existent déjà en France. « **France AVC 35** » s'associe au CLIC Alli'âges, service gratuit d'information à destination des personnes âgées et des personnes handicapées et depuis décembre 2006 antenne locale de la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour informer sur les accidents vasculaires cérébraux.

Cette association vise à faire mieux connaître l'accident vasculaire cérébral (AVC), ses mécanismes mais aussi ses conséquences et les adaptations parfois nécessaires après l'accident vasculaire. Les mécanismes peuvent être la rupture d'un vaisseau (l'hémorragie, parfois liée à un anévrysme) ou au contraire correspondre à un caillot qui va boucher le vaisseau et empêcher le sang d'oxygéner une partie du cerveau. Les conséquences, parfois durables, dépendent de la zone du cerveau qui aura été touchée : troubles du langage, paralysies, baisses de sensibilité, douleurs, problèmes d'équilibre, parfois d'autres encore ... bien sûr, ces symptômes peuvent provoquer des difficultés lors du retour au domicile, gêner la reprise des activités antérieures comme la conduite automobile, la marche ou des activités quotidiennes comme l'alimentation ou la toilette. La rééducation, la kinésithérapie, l'orthophonie, l'ergothérapie visent à améliorer les capacités physiques résiduelles, à développer les aides techniques, ou éventuellement adapter le domicile : l'accident vasculaire cérébral est en effet la première cause de handicap en France.

Toutes les victimes d'accident vasculaire cérébral (150 000 personnes par an en France) ne sont pas toujours informées des aides qu'elles peuvent recevoir ou alors ont pris une certaine distance avec les structures des soins, faute d'espoir ou par lassitude : les aides après un AVC doivent être encouragées. Lors des premiers signes de l'AVC, des progrès thérapeutiques ont été faits récemment, et d'autres sont attendus, dans les premières heures du traitement de l'accident vasculaire cérébral. Avant et après un AVC, peut-être une meilleure attitude préventive aurait limité l'AVC ou sa récurrence ou évité un tel handicap ...

**Quelle activité sportive pratiquer après une attaque cérébrale ?**

# Conférence

Organisée par la Maison Associative de la santé et France AVC35

**Le vendredi 21 septembre 2007**

à 15 h 00

**Salon Autonomic Mieux Vivre – parc des expositions Hall 5 – Rennes**

Animée par France AVC 35 ,

Les kinésithérapeutes et médecins rééducateurs de la clinique Notre Dame de Lourdes – Rennes  
et la Maison Associative de la santé

Jean Claude Huon  
Président France AVC 35

Catherine Simonet  
Maison Associative de la santé